

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

EUR 61/006/2004 – ÉFAI

Action complémentaire sur l'AU 208/04 (EUR 61/004/2004 du 24 juin 2004)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / DÉTENTION AU SECRET PRÉOCCUPATIONS POUR LA SANTÉ

TURKMÉNISTAN **Khalmourat Guylytchdourdyev (h), 64 ans**

Nouvelle personne menacée :
Zhenet Guylytchdourdyev (f), sa fille

Londres, le 1^{er} juillet 2004

Khalmourat Guylytchdourdyev a été rendu à sa famille par des fonctionnaires du ministère de la Sécurité nationale (MNB) dans la nuit du 26 au 27 juin. Il a déclaré que l'action d'Amnesty International avait contribué à sa libération.

Lors de ses interrogatoires, il a subi des pressions l'incitant à cesser d'accorder des entretiens à la radio américaine Radio Liberty. Le 1^{er} juillet, il a expliqué à Amnesty International : « *Ils voulaient que je signe une lettre au président, qu'ils avaient écrite à ma place. J'étais censé demander pardon pour avoir transmis à Radio Liberty des informations secrètes et de faux renseignements concernant l'économie et d'autres problèmes. Comment aurais-je eu connaissance d'informations secrètes ? Je n'ai pas accès à ce genre d'information. Je ne suis qu'un simple retraité.* » Il a affirmé qu'il n'avait pas signé cette lettre, bien qu'il ait été menacé en ces termes par un de ceux qui l'interrogeaient : « *nous pouvons te prendre ta maison et vous envoyer, toi et ta famille, dans le désert. On verra comment vous vous en sortirez.* » Il a ajouté : « *Je pense qu'ils m'ont relâché parce que vous vous êtes intéressés à mon cas, et peut-être aussi parce qu'ils n'ont tout simplement rien trouvé de criminel dans mes actions.* » Il aurait été soumis à trois ou quatre interrogatoires par jour par les trois représentants du MNB qui étaient allés le chercher à l'hôpital le 23 juin. Selon les informations reçues par Amnesty International, aucun chef d'inculpation n'a été retenu contre lui.

Khalmourat Guylytchdourdyev a rapporté que, s'il n'avait été soumis à aucune contrainte physique, il n'avait toutefois pu bénéficier d'aucun soin médical, alors qu'il se remettait à peine d'une opération de l'œil quand il avait été arrêté, le 23 juin. En conséquence, il a dû subir une seconde opération de l'œil après sa libération.

Le 25 juin, Zhenet Guylytchdourdyev, la fille de Khalmourat Guylytchdourdyev, a été renvoyée de son poste de haut fonctionnaire au ministère de l'Intérieur, où elle travaillait depuis 1989. Un adjoint du ministre de l'Intérieur l'aurait avertie : « *Si vous parlez, vous vous retrouverez à côté de votre père, en prison.* » On lui a dit qu'elle avait été licenciée parce qu'elle n'avait pas informé le ministère de l'arrestation de son père. Elle a répondu qu'elle aurait signalé sa détention si elle avait été certaine qu'il avait été appréhendé, mais que son père étant placé au secret, elle n'avait pu obtenir aucune confirmation sur son arrestation et le lieu où il se trouvait. L'adjoint du ministre lui aurait ensuite confié qu'elle avait en réalité été renvoyée sur ordre du MNB.

Merci beaucoup à tous ceux qui ont envoyé des lettres. Dans la dernière série d'appels que vous ferez parvenir, dans la mesure du possible, aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais, en russe, en turkmène ou dans votre propre langue) :

- demandez aux autorités de faire le nécessaire pour que Khalmourat Guylytchdourdyev ne soit plus arrêté arbitrairement ;
- exhortez les autorités à veiller à ce qu'il ne soit pas sanctionné pour avoir exercé son droit à la liberté d'expression sans recourir à la violence ni prôner son usage ;
- faites part de l'inquiétude que vous inspirent les informations selon lesquelles Zhenet Guylytchdourdyev, la fille de Khalmourat Guylytchdourdyev, a été renvoyée de son poste de haut fonctionnaire au ministère de l'Intérieur, le 25 juin, uniquement en raison de son lien de parenté avec lui ;
- engagez les autorités à ouvrir une enquête sur la légalité du placement en détention de Khalmourat Guylytchdourdyev au ministère de la Sécurité nationale du 23 au 26 juin, et à traduire en justice tout responsable présumé de son arrestation arbitraire.

APPELS À :

N. B. : l'obtention des lignes de fax peut s'avérer difficile. Si un correspondant vous répond, veuillez répéter le mot « *fax* » jusqu'à ce que vous obteniez la tonalité. Il est possible que les télécopieurs soient éteints en dehors des heures de bureau (il faut ajouter cinq heures à l'heure GMT pour obtenir l'heure locale). Si votre fax ne passe pas, veuillez adresser vos lettres par la poste.

Président du Turkménistan, Saparmourad Niazov :

744000 g. Ashgabat
Apparat Prezidenta
Prezidentu Turkmenistana Niyazovu S.A.
Turkménistan
Fax : +993 12 35 51 12

Formule d'appel : *Dear President,* / Monsieur le Président du Turkménistan,

COPIES À :

Ministre des Affaires étrangères, Rachid Meredov :

744000 g. Ashgabat
pr. Magtymguly, 83
Ministerstvo inostrannykh del Turkmenistana
Ministru Meredovu R.
Turkménistan
Fax : +993 12 35 42 41

Courriers électroniques : mfatm@online.tm

Formule d'appel : *Dear Minister,* / Monsieur le Ministre,

Ministre de la Sécurité nationale, Annagueldy

Goummanov :
Turkmenistan
744000 g. Ashgabat
pr. Magtymguly, 91
MNB (Byv. KGB) Turkmenistana
Predsedatelyu GUMMANOVU A.

Fax : +993 12 51 07 55

Formule d'appel : *Dear Minister,* / Monsieur le ministre,

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Turkménistan dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 12 AOÛT 2004, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*